

# Civils de la Défense

Plateforme de recrutement de personnel civil  
contractuel du ministère des Armées

## Secrétaire Assistant vacataire F/H

Paris 15e Arrondissement, 75, Paris, Île-de-France

Type de contrat	Prise de fonction souhaitée	Niveau d'études
CDD Entre 1 et 3 mois	01/09/2024	Pas de diplôme
Domaine professionnel	Niveau d'expérience	Rémunération
Secrétariat administratif	Débutant (0 à 5 ans)	1440€ - 1460€ mensuel net 21,6k€ - 21,9k€ annuel brut (selon expérience)
Avantages liés au poste	Contraintes particulières d'exercice	Télétravail
RTT	-	Non

### Descriptif de l'organisation

Le ministère des armées assure la protection du territoire, de la population et des intérêts français. Il est également impliqué dans les missions de service public. Pour la réalisation de ses missions, le ministère des armées emploie, outre les militaires, plus de 60 000 civils en France et à l'étranger. Les agents civils apportent leurs compétences techniques ou administratives dans le cadre de missions à forts enjeux ! Devenez Civils de la Défense : contribuez à un monde plus sûr en rejoignant le ministère des armées en CDD ou en CDI !

### Descriptif des missions

Les missions suivantes seront effectuées au sein de la Cellule Management et d'Informations au Secrétariat Générale de la DICOd :

- Gestion du courrier, arrivée et départ de la DICOd- Établissement des demandes de laissez-passer visiteurs - Faire la tournée courrier sur les parcelles Est –Ouest
- En charge de la diffusion papier des Revues d'Armées et produits spécifiques du Ministère des Armées
- En charge de la diffusion numérique des campagnes de communication via l'outil Sarbacane
- Répondre aux questions du grand public via Démarches-simplifiées
- Accueil des journalistes lors des points presses DICOd- Accueil lors des évènements de la DICOd

Rémunération de 1490€ net/mois. (ne pas tenir compte de l'estimation mentionnée plus bas)  
Vacation pour 3 mois à compter du 1er septembre 2024

### Profil recherché

Une première expérience en secrétariat serait un plus.

## **Process de recrutement**

- Si vous êtes sélectionné(e), vous serez reçu(e) en entretien.
- Vous serez à l'issue de cet entretien informé(e) par l'employeur des suites données à votre candidature.